



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 10 février 2025**Présents :**

Monsieur Pierre LAVET, Président;
Monsieur Serge FILLOT, Bourgmestre;
Monsieur Irwin GUCKEL, Madame Sophie NIVARD, Madame Cindy CAPS, Monsieur Joseph SIMONE, Échevins;
Monsieur Christian BRAGARD, Président du CPAS (voix consultative);
Monsieur Jean-Paul PAQUES, Monsieur Youssef BELKAID, Monsieur Richard SOHET, Monsieur Yannick STOCKMANS, Madame Laurence THOMASSEN, Madame Laurence NIBUS, Madame Laurence MEEUX, Monsieur Hervé NELISSEN, Monsieur Tozan ULAS, Madame Evelyne CHARLIER, Monsieur Adil CHAKIR, Monsieur Michaël JEHASSE, Monsieur Sandro VILLELLA, Monsieur Thibault DELHEUSY, Monsieur Axel DEL PUPPO, Madame Fabienne BOULANGER, Madame Jessica TORREGROSSA, Madame Caroline DUJARDIN, Conseillers;
Monsieur Pierre BLONDEAU, Directeur Général;

Excusés :

Monsieur Paul ERNOUX, Échevin;
Madame Hélène LOMBARDO, Madame Laure LEKANE, Monsieur Murat TAS, Conseillers;

Excusé pour ce point :

Monsieur Serge SCALAIS, Conseiller;

OBJET : Déclaration de politique générale 2024-2030

LE CONSEIL,

Vu l'article L1123-27 du CDLD par lequel le Collège soumet au Conseil communal, dans les 3 mois de l'élection des Échevins, un programme de politique générale ;

Vu la proposition lue en séance par Monsieur le Bourgmestre ;

Statuant par 15 voix pour et 9 voix contre ;

DÉCIDE

D'adopter le programme de politique générale tel qu'il suit :

Le Parti Socialiste et Les Engagés ont fait le choix de s'associer afin de gérer ensemble la Commune d'Oupeye durant cette nouvelle mandature 2024-2030.

La majorité propose au Conseil communal de développer les axes politiques transversaux suivants :

1. AGRICULTURE

- Préserver les zones agricoles en maintenant notre position contre l'extension du Zoning des Haut-Sarts.
- Soutenir l'agriculture locale, privilégier le circuit court (mise à disposition de locaux, etc.).
- Poursuivre le développement de circuits courts autour de l'alimentation saine avec les partenaires locaux.

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Limiter la construction d'immeubles à appartements dans les zones rurales.
- Investir davantage dans la prévention contre les inondations, notamment grâce au plan de gestion des inondations.
- Concrétiser la mise en oeuvre d'un Schéma de Développement Communal (SDC) afin d'assurer une cohérence urbanistique du territoire.
- Déployer une dynamique industrielle et économique en favorisant la multimodalité du Trilogiport et le fret ferroviaire, ainsi qu'en contribuant à la reconversion du site de Chertal avec des activités pourvoyeuses d'emplois.
- Poursuivre la rénovation des bâtiments publics.
- Créer une Régie Communale Foncière (RCF) afin de maîtriser le développement territorial de la Commune.

3. BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Installer des parcs canins sur le territoire.
- Développer une application mobile pour localiser les animaux perdus.
- Créer un réseau de bénévoles d'entraide animale entre les propriétaires.
- Instituer une journée du bien-être animal.

4. COMMERCE – EMPLOI

- Créer un salon de l'emploi.
- Permettre aux habitants de trouver ou de créer un emploi de proximité.
- Intégrer des clauses sociales dans les cahiers des charges des marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle locale et solliciter davantage les entreprises oupéennes.
- Développer le coaching des personnes en insertion (articles 60 et 61) pour faciliter leur remise à l'emploi.
- Avoir une politique d'emploi et de formation au sein de l'administration communale qui correspond aux besoins des citoyens

5. DÉFIS CLIMATIQUES

- Développer les énergies renouvelables (éolienne communale) et soutenir les initiatives de rénovation énergétique au travers de primes.
- Viser l'objectif "zéro-carbone" pour les bâtiments publics.
- Renforcer le rôle du Conseiller "climat-énergie" au sein de la Commune.
- Poursuivre la végétalisation au sein de la Commune ; garder le cap "objectif 20 000 arbres".
- Augmenter le nombre de kilomètres de haies sur le territoire.
- Développer le remplacement des véhicules communaux thermiques par des véhicules électriques.
- Développer l'installation de bornes de recharge électrique pour vélos et voitures.
- Surveiller les niveaux de polluants et plus particulièrement les Substances Per- et PolyFluoroAlkylées (PFAS).

6. ENSEIGNEMENT – FORMATION

- Maintenir le principe fondateur qu'un enfant = un enfant !
- Lutter contre le harcèlement scolaire via la mise en place d'un service compétent en la matière présent dans toutes les écoles.
- Intensifier la formation et l'encadrement des accueillant.e.s de garderie scolaire.
- Soutenir l'interdiction de smartphone à l'école.
- Développer l'école du dehors et renforcer les connexions entre l'école et le milieu de vie.
- Proposer des collations saines dans les cantines ou lors des récréations et aussi dès la crèche.
- Permettre à chaque enfant d'accéder au numérique

7. ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

- Améliorer l'entretien des voiries, des égouts, des avaloirs et des espaces communaux tout en adaptant les trottoirs aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.
- Amplifier le plan communal de propreté, en impliquant les citoyens par des campagnes de sensibilisation.
- Lutter contre les dépôts clandestins d'immondices et réprimer sévèrement les pollueurs.
- Réduire significativement les zones à l'abandon/chancres en imposant aux propriétaires d'assainir et/ou d'aménager leur terrain.
- Appuyer le remplacement progressif des dalles béton par de l'asphalte dans les rues concernées.
- Poursuivre la réflexion sur le développement des charges d'urbanisme.

8. FINANCES

- Continuer à assainir les finances publiques en contrôlant les dépenses.
- Maintenir le taux de taxation actuel pour nos citoyens.
- Maîtriser l'endettement de notre Commune tout en continuant à investir dans le cadre de vie des Oupéyennes et des Oupéyens.
- Continuer à soutenir le CPAS et la Zone de Police en menant des concertations régulières pour anticiper leurs besoins.
- Prendre l'avenir de la Commune en main en recherchant toutes les pistes de financement externe possible.

9. JEUNESSE

- Développer des maisons de jeunes.
- Encadrer les jeunes dans les quartiers au travers d'un "Plan Quartier" et des partenariats avec des acteurs spécialisés.
- Implanter un planning familial.
- Proposer un espace de podcast pour les jeunes dans les bibliothèques afin qu'ils puissent y promouvoir leurs projets
- Développer l'offre d'aide aux étudiants pour les soutenir dans leurs études supérieures (service et logistique).
- Faire évoluer l'offre de stages en fonction de l'évolution du calendrier scolaire.

10. LOGEMENTS PUBLICS & PRIVÉS

- Continuer d'investir dans l'entretien et la modernisation du logement public.
- Poursuivre l'aide à la rénovation des logements privés.
- Augmenter l'offre de logements (en diminuant le temps de "non utilisation").

- Réduire le temps d'attente pour l'obtention d'un logement.
- Continuer d'investir dans les quartiers (Régie de Quartier, Associations sur le terrain).
- Encourager la mixité sociale via des projets qui associent la création de logements privés et publics (personnes à revenus modestes).
- Faciliter l'accès des personnes fragilisées au logement.
- Augmenter le nombre de logements d'urgence et de transit.
- Augmenter l'offre des logements au niveau de l'Agence Immobilière Sociale (AIS) et offrir aux propriétaires un package complet rénovation-location.

11. MOBILITÉ

- Améliorer l'interconnexion d'Oupeye avec les communes avoisinantes via l'intermodalité entre les différents moyens de déplacement.
- Réduire le phénomène d'engorgement aux abords des écoles.
- Faciliter l'installation de bornes électriques pour le particulier, dans des conditions urbanistiques adéquates.
- Renforcer la signalisation (contrôles et sanctions) empêchant l'accès des véhicules lourds dans les zones habitées.
- Renforcer les réseaux de mobilité douce, pistes cyclables et sentiers de promenade.
- Étudier la mise en place d'un système de véhicules partagés sur la Commune.
- Augmenter l'offre de la Centrale de mobilité à Oupeye.
- Lutter contre les nuisances sonores.
- Étudier les opportunités de désengorger les centres des villages afin de fluidifier la circulation.

12. PETITE ENFANCE

- Augmenter les places d'accueil en crèche, notamment à la crèche du CPAS (après une étude de faisabilité).
- Diversifier les aides à la parentalité.

13. POLICE – SÉCURITÉ

- Augmenter la présence policière à l'entrée/sortie des écoles.
- Améliorer le contact police-citoyen et prioriser les missions des agents de quartier : renforcer leur présence sur le terrain ; ramener l'agent de quartier proche du citoyen.
- Lutter contre la petite délinquance et les incivilités (irrespect des espaces verts, dépôts clandestins, haies non-taillées...).
- Rendre prioritaire la lutte contre les violences faites à l'égard des femmes et des enfants.
- Renforcer la mise en place de caméras de sécurité dans certains endroits sensibles.
- Augmenter la vigilance dans les "zones accidentogènes" (radar ou autre)
- Renforcer le sentiment de sécurité, transversal à tous les domaines de vie du citoyen, notamment, par la mise en place d'un service de médiation pour prévenir les problèmes entre les citoyens.
- Mise en place de Partenariat Local de Prévention (PLP), pour impliquer les citoyens dans la sécurisation de leur lieu de vie.
- Améliorer la sécurité routière par l'aménagement de voiries.

14. SANTÉ

- Promouvoir le dépistage des cancers et autres maladies dans chaque village avec plus de visibilité, en partenariat avec les services de la Province de Liège.
- Promouvoir un "Plan diététique" pour lutter contre l'obésité et la sédentarité, conscientiser la population via des interventions didactiques.

- Développer une coordination entre les centres de santé mentales et le corps médical de notre commune, afin d'accompagner les citoyens (jeunes et moins jeunes) en difficulté socio-psychologique.

15. SENIORS

- Améliorer l'accessibilité des services communaux aux personnes âgées (Internet, transports...).
- Promouvoir les activités sportives et culturelles afin d'éviter l'isolement social.
- Promouvoir la création d'une commission consultative des Aînés encadrée.
- Augmenter l'offre de formations au numérique (via les différentes bibliothèques de la Commune, notamment).
- Promouvoir un recyclage et une mise à jour du code de la route via les services de la Zone de Police.
- Soutien aux personnes âgées ("Voisins Solidaires") et promouvoir l'intergénérationnel.
- Promouvoir le sport dans les maisons de repos.
- Renforcer la politique sociale pour nos aînés.

16. SERVICE AUX CITOYENS

- Promouvoir les permanences d'information énergétique.
- Renforcer les assemblées villageoises (avec la présence de la Police) pour permettre aux citoyens de rencontrer leurs représentants et d'étudier la mise en oeuvre des propositions émises lors de ces rencontres citoyennes.
- Améliorer l'accessibilité des services publics pour les citoyens : en augmentant les heures d'ouverture et le nombre de documents-clés communaux téléchargeables.
- Mettre en place une plateforme numérique permettant l'émission d'idées/suggestions pour l'amélioration de la vie communale, tout en développant l'utilisation des réseaux sociaux.
- Soutenir les personnes en situation de difficulté (par exemple : service d'une assistante sociale pour les aider dans les démarches, prêt ou échange de matériels de seconde main, etc.).
- Intégrer davantage dans les décisions communales l'impact sur le bien-être des enfants et des jeunes ainsi que leur émancipation.
- Augmenter le budget lié à la participation citoyenne.
- Poursuivre un accueil de qualité aux nouveaux citoyens, notamment via la "Fête des nouveaux citoyens" et l'édition d'une "Farde de bienvenue".
- Organiser des "Apéro citoyens".
- Proposer un guichet mobile pour passer dans les villages.
- Poursuivre une digitalisation raisonnée au service du citoyen tout en privilégiant le contact humain.

17. SPORTS

- Promouvoir une meilleure visibilité des différents sports dans la commune (folders et visibilité sur les réseaux sociaux).
- Promouvoir l'accès aux sports adaptés pour les personnes handicapées. Faciliter l'accès PMR dans nos différentes infrastructures.
- Promouvoir les "ateliers sports" via des activités plus ciblées.
- Encourager et soutenir la coopération entre les acteurs communaux (par ex : mettre en place des synergies entre les clubs sportifs et l'école).
- Encourager les partenariats entre les clubs de football.
- Rénover la piscine communale.

- Maintenir la participation à des activités sportives à un prix abordable, notamment via l'octroi de "chèques-sport"
- Proposer des journées découvertes des clubs de sports en partenariat avec les mouvements de jeunesse.
- Intensifier l'installation de "Sports Zones" sur le territoire.

18. CULTURE

- Promouvoir les "Ateliers Culture" via des activités plus ciblées.
- Ne pas augmenter le prix des activités culturelles au-delà de l'indexation.
- Octroyer des "chèques-culture".
- Développer les activités culturelles au Château d'Oupeye.
- Relancer le "Festival du rire".

19. TOURISME

- Renforcer la valorisation de l'histoire de la Commune (balades didactiques, bornes interactives...)
- Étudier la possibilité de développement de logements atypiques (ex : yourtes, tiny-houses...).

Cette décision a été prise par 15 voix pour (celles des groupes PS et LE) et 9 voix contre (celles des groupes MR et PTB);

PAR LE CONSEIL,

**Le Directeur Général,
(s) Pierre BLONDEAU**

**Le Bourgmestre,
(s) Serge FILLOT**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

P. BLONDEAU

S. FILLOT